

# Parvenir à un équilibre entre l'offre et la demande « Le début de l'année 2024 est encourageant pour l'agriculture biologique »

Philippe Grogna est directeur de Biowallonie. Et alors que jusqu'en 2020, le secteur était en augmentation avec une demande supérieure à l'offre, la crise sanitaire et le conflit ukrainien ont redistribué les cartes. Statbel vient d'ailleurs de confirmer le ralentissement de la croissance de la filière bio en 2022.

**Monsieur Grogna, comment se porte actuellement le secteur biologique ?**

Pour la première fois, en 2023, la production a diminué, tant en termes d'ha qu'au niveau des producteurs. Nous n'avons pas encore les chiffres officiels, mais on parle d'une cinquantaine d'agriculteurs qui auraient arrêté. Cependant, ce nombre est à pondérer. Notamment avec le développement du maraîchage bio suite à la nouvelle Pac qui a effet positif sur le secteur.

De plus, en ce début 2024, on a une impression qu'il y a une reprise du commerce bio et que cela va mieux. D'ailleurs pour la première fois depuis deux ans, il y a eu une réouverture d'un magasin. Donc, nous avons une tendance qui repart à la hausse. Nous avons l'espoir que cela va se poursuivre en 2024 pour pouvoir redémarrer son développement. Rappelons que ce secteur a connu une perte des consommateurs en 2022 à cause de l'écart important des prix entre les produits bio et convention-



Philippe Grogna. Biowallonie.



Des discussions sont en cours avec le secteur de la grande distribution qui représente 40 à 45 % de la valorisation des produits bio.

nels dans les magasins. Un an plus tard, malgré une certaine stabilisation, cette différence est toujours conséquente. À cela s'ajoute une augmentation des produits importés.

**Quels sont les marchés les plus compliqués actuellement ?**

Pour la viande bovine et porcine, c'est difficile. C'est particulièrement le cas pour la filière porcine. Notamment parce que la grande distribution a diminué les gammes de produits porcins bio au niveau de son rayonnement, ce qui a eu un impact sur les volumes pouvant être valorisés.

**Est-ce que l'étiquette « bio » a encore un impact sur les consommateurs ?**

Nous constatons qu'il y a une proposition de produits qui apparaissent beaucoup plus écologiques qu'auparavant pour les consommateurs. Cela rend la situation difficile. Il y a de nouveaux concepts et d'initiatives agroécologiques qui arrivent sur le marché et qui mettent un flou sur l'identité même du secteur bio. Cependant, actuellement, il n'existe aucune définition de l'agroécologie permettant de cadrer clairement un modèle de production. C'est problématique car tant la grande distribution que les acteurs des entreprises phyto peuvent utiliser le vocable agroécologique dans leur publicité. Au final, on arrive donc à une diminution de la valeur de ce terme, et le consommateur n'a aucune garantie réelle. Nous sommes pourtant convaincus que le secteur bio est une réponse à toute une série d'enjeux climatiques.

**Vu la situation actuelle, est-ce possible d'atteindre les objectifs de la Wallonie, à savoir 30 % de la surface bio en 2030 ?**

Lorsque nous avons rédigé ce plan, nous étions hors crise. Il était alors impossible d'imaginer ce qui allait arriver par la suite. Et d'ailleurs, aujourd'hui, cet objectif paraît un peu illusoire. La question est de savoir s'il y aura des débouchés pour consommer ces 30 %. C'est difficile d'engager tout un secteur agricole vers des volumes pareils si on doit rabaisser les prix car l'offre est supérieure à la demande, et si au final le producteur ne sait pas en vivre. Nous avons donc besoin de davantage de consommation de produits bio, et pour ce faire il faut aussi que le consommateur soit informé de sa contribution à l'effort environnemental.

**Vu le marché, est-ce que beaucoup de producteurs décident de faire marche arrière avec une déconversion ?**

Depuis 2022, beaucoup de producteurs en parlent. Certains sont dans cette situation depuis l'année passée. Mais il faut savoir que cette déconversion est ralentie puisqu'au niveau de la Pac lorsqu'on demande des aides bio, on s'engage sur une période de cinq ans. Et en fonction de la date de certification, on va devoir rembourser, ou non, les aides précédemment perçues. Cependant, si on ne parvient pas à stabiliser le marché bio, il est probable que ces déconversions se poursuivent. Maintenant, nous misons beaucoup sur le redéveloppement des demandes et

du marché. Et comme dit précédemment, les signes sont encourageants pour ce début 2024. On espère vraiment que l'on va pouvoir continuer sur cette lancée. Le tout en sachant que le pouvoir d'achat des gens se normalise également. De plus, certains consommateurs commencent aussi à se poser des questions par rapport à toutes ces nouvelles initiatives de transition.

**Quels sont les moyens concrets pouvant être mis en place pour aider le secteur ?**

Nous attendons de la grande distribution, que nous avons d'ailleurs récemment rencontrée, de renormaliser la situation au niveau des magasins et de récupérer un écart de prix normal entre le bio et le conventionnel pour diminuer l'impression que les produits sont chers pour les consommateurs. Il faut savoir que la grande distribution reste un vecteur très important puisqu'elle représente 40 à 45 % de la valorisation de ces produits. À elle seule, elle peut donc déséquilibrer totalement le marché. Les échanges entre nous semblent aller dans le bon sens. Il a aussi la structuration des filières, un chantier démarré bien avant la crise qui prend énormément de temps puisqu'il nécessite un accord entre les différents acteurs. C'est un travail qui pourra reprendre quand l'équilibre entre l'offre et la demande sera, de nouveau, présent.

**Certains agriculteurs bio ont participé au mouvement de grogne. Comprenez-vous leurs revendications ?**

En tant que Biowallonie, nous sommes restés à l'écart de ces considérations, mais nous comprenons parfaitement bien la problématique de concurrence déloyale par rapport aux pays voisins. C'est un élément que nous vivons aussi. En Europe, nous avons des normes importantes, mais c'est essentiel que les consommateurs puissent avoir des produits de qualité comparable dans les magasins.

Il y a d'autres revendications, comme la complexité administrative. C'est vrai qu'en agriculture biologique, elle est un peu plus importante qu'en conventionnelle. Mais lors de la certification, le producteur sait dans quoi il s'engage à ce niveau.

**Déborah Toussaint**